

RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION

Thème : « Concilier qualité de l'environnement et lutte contre la pauvreté dans les espaces périurbains »

1. Les faits

- Très forte urbanisation, et expansion spatiale des villes, apparition de vastes espaces périurbains. Autant en ASS que dans pays émergents (Asie notamment)
- Caractère « prédateur » de l'étalement urbain sur l'environnement : consommation de terres agricoles, urbanisation de zones humides, déforestation, urbanisation de zones à risques, pollutions de ces zones (déchets, eau...)
- Ces espaces sont essentiellement des espaces de pauvreté : foncier peu coûteux, pas de régulation et contraintes, aucune desserte par les services, éloignement des pôles d'emplois...
- Les habitants sont donc trois fois pénalisés : exclusion foncière, exclusion sociale et exclusion urbaine
- Les municipalités sont sans moyens pour prévenir et rénover ces quartiers
- C'est aujourd'hui un problème d'une envergure inédite

2. Un double impératif

- Rattraper le retard en enclenchant une politique de rénovation de ces quartiers, notamment en axant les politiques publiques sur trois éléments :
 - La régularisation foncière, sur la base de documents de planification qui détermine quels sont les quartiers qui peuvent être pérennes ;
 - Les services et réseaux, afin d'améliorer les conditions de vie des populations ;
 - La question environnementale, en faisant de la qualité de l'environnement une priorité.
- Prévenir la formation de tels quartiers et maîtriser l'étalement urbain, en élaborant une stratégie urbaine, par le biais de documents de planification et de régulation.

3. Quelle stratégie opérationnelle ?

- Passer de la planification spatiale à la planification stratégique en se concentrant sur les priorités ;
- Mettre en place des programmes pluri-annuels de rénovation urbaine de ces quartiers en s'appuyant sur un élément déclencheur (voirie notamment)
- Appuyer les villes pour l'amélioration de la gestion foncière